



Digital



Notre mission

L'AFJE développe son offre de formation avec des juristes d'entreprise, et pour les juristes d'entreprise : notre mission est de vous permettre de vous former auprès de vos pairs, et d'acquérir des compétences essentielles à l'exercice actuel et futur de votre métier.

Nos contenus de formation sont basés tant sur l'actualité législative et réglementaire, que sur l'évolution des pratiques et des besoins en direction juridique, pour vous offrir un retour sur investissement immédiat.

Nos équipes de formateurs et conseils scientifiques se composent en priorité de directeurs juridiques, associés aux meilleurs experts des sujets.

Nos programmes sont actualisés en continu.

Ce catalogue rassemble notre offre de formation continue récurrente.

Consultez notre agenda en ligne pour nos nouveautés : www.afje.org/agenda

L'AFJE est enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 11 75 53325 75.

L'AFJE est également un organisme référencé sur Datadock.

Consultez notre agenda pour connaître nos formations éligibles sur Dokelio.



Datadock



DOKELIO
10-00-France

Notre expertise

L'AFJE décline son offre de formation continue dans les domaines principaux suivants :

RELATIONS CONTRACTUELLES

Gagner en efficacité dans votre pratique contractuelle.

CORPORATE ET GOUVERNANCE

Actualiser votre pratique du droit des sociétés, de la gouvernance et des opérations sur sociétés.

CONTENTIEUX ET TRANSACTION

Développer votre arsenal pour anticiper et gérer les litiges de l'entreprise.

COMPLIANCE ET RISQUES

Améliorer votre gestion de la conformité, de la RSE et des risques.

STRATEGIE ET ECONOMIE

Révéler la dimension stratégique et économique du droit et de votre direction juridique dans l'entreprise.

DIGITAL

Appréhender la transformation numérique de votre direction juridique et de l'entreprise, et gérer les risques liés aux données personnelles.

MANAGEMENT ET METIERS DE LA DIRECTION JURIDIQUE

Développer vos compétences managériales et de savoir-être, développer les savoir-faire spécifiques à chaque métier de la direction juridique.

L'offre de formation

L'AFJE propose trois formats pédagogiques :

Les cycles de formation continue

Pragmatiques et concrets, nos cycles sont composés de modules indépendants, et complémentaires.

Choisissez vos modules en fonction de votre niveau (initiation, intermédiaire ou avancé).

Les masterclass

Cours ponctuels de droit adaptés aux besoins de l'entreprise, les Masterclass AFJE sont dispensées en Université par un professeur de droit.

Retrouvez les masterclass sur l'agenda AFJE en ligne.

Les formations certifiantes et diplômantes

L'AFJE s'associe à des universités de renom pour proposer des formations continues executive, diplômantes ou certifiantes, pouvant être éligibles au CPF.

Les modalités d'inscription et conditions générales de participation sont détaillées sur notre site www.afje.org, dans les programmes, et rappelées en fin de ce catalogue.



Nos publics

L'AFJE adresse ses formations continues à tous les juristes d'entreprise, jeunes juristes, juristes généralistes ou experts, responsables juridiques, responsables compliance, DPO, directeurs juridiques ; et les ouvre à tout professionnel du droit concerné.

Nous proposons également un parcours de formation destiné aux assistant(e)s de la direction juridique.

Toutes nos formations continues sont ouvertes aux adhérents comme aux non adhérents de l'AFJE. **En tant qu'adhérent vous bénéficiez d'un tarif préférentiel !**

Retrouvez toutes les informations pour adhérer sur <https://www.afje.org/adhesion/eligibilite>

Ils nous font confiance :

ACCOR* ARKEMA * ATOS WORLDLINE*
AUCHAN RETAIL* BOULANGER * COMPASS
GROUPE * COVEA *EUROFINS * EUROMEDIA
GROUP * EUROTUNNEL * GROUPE INDUSTRIEL
MARCEL DASSAULT * HEC Paris * HERMES
INTERNATIONAL* HP FRANCE * INGENICO
* INTERPOL * KLESIA * LA VOIX DU NORD *
LESAFFRE * MANPOWER *MECACHROME * PILEJE
* RENAULT GROUP * REXEL * SNCF * SOCOMEC
* SODEBO * SPIE * TEREOS * TOTAL * UMANIS *
VALLOUREC * VINCI ENERGIES...

Sommaire

Découvrez nos formations continues répertoriées par thèmes :

*nouveau

7 RELATIONS

CONTRACTUELLES

- 8 Techniques de rédaction contractuelle (1)
Mécanismes de responsabilité contractuelle*
- 9 Techniques de rédaction contractuelle (2)
Piloter l'équilibre économique et financier
d'un contrat*
- 10 Techniques de rédaction contractuelle (3)
Sécuriser la fin de la relation contractuelle*
- 11 Techniques de rédaction contractuelle (4)
Négocier vos contrats cloud
(SAAS, PAAS, IAAS)*
- 12 Techniques de négociation
Travaillez votre stratégie et votre conduite
- 13 Drafting Contracts In English (1)
Basics of Common Law
- 14 Drafting Contracts In English (2)
A Focus on Boilerplate Clauses*
- 15 Drafting Contracts In English (3)
A Focus on Representations and Warranties
- 16 Drafting Contracts In English (4)
Indemnification and Limitation of Liability

17 COMPLIANCE ET RISQUES

- 18 Mettre en œuvre un programme de compliance (1)
Cartographier les risques de l'entreprise
- 19 Mettre en œuvre un programme de compliance (2)
Contrôler l'efficacité du programme
de conformité
- 20 Mettre en œuvre un programme de compliance (3)
Faire face aux enquêtes et sanctions
des autorités

21 CORPORATE ET GOUVERNANCE

- 22 Pratique des M&A (1) Comprendre la croissance
externe via le M&A *
- 23 Pratique des M&A (2) Appréhender la due
diligence et la négociation d'un projet M&A *
- 24 Pratique des M&A (3) Accompagner les phases
finales d'une opération M&A*
- 25 Pratiques des M&A (4) Comprendre les points
financiers clefs dans les opérations M&A *

27 DIGITAL

- 28 Digital Legal Manager (1) : Conduire un projet
de transformation numérique en direction
juridique *
- 29 Digital Legal Manager (2) : Conduire le
changement au sein de la direction juridique *
- 30 Digital Legal Manager (3) : Le juriste et le robot :
cas pratiques *
- 31 Données personnelles (1) RGPD et LIL3 : mettre
en conformité vos traitements de données
- 32 Données personnelles (2) Gérer le risque 'data' :
PIA et notifications de failles
- 33 Données personnelles (3) Sécuriser le cadre
contractuel des traitements de données
- 34 Données personnelles (4) Gérer le contentieux
lié aux données personnelles*

35 MANAGEMENT ET METIERS DE LA DIRECTION JURIDIQUE

- 36 Parcours Jeune Juriste d'entreprise
- 38 Parcours Assistant.e de la Direction juridique*
- 40 CAMPUS AFJE 2020
- 42 MAJ- Les pratiques du droit : Négociation*
- 43 MAJ- Les pratiques du droit : Enquête*
- 44 MAJ- Les pratiques du droit :
Gouvernance & RSE*

45 FORMATIONS CERTIFIANTES ET DIPLOMANTES

- 46 Executive M2/MBA Droit des affaires
et Management
- 46 DU Transformation numérique du droit
et legaltech
- 47 Diplôme Universitaire Responsable conformité
- 47 LLM in international business law
- 48 Executive Master Expert Conformité
- 48 Certificat Compliance Anti-corruption,
Vigilance & Protection des données

Conduire un projet de transformation numérique en direction juridique

Objectifs pédagogiques

- > Manager un projet digital : appréhender ses spécificités
- > Savoir identifier et mettre en œuvre les différentes étapes du projet
- > Acquérir une vision d'ensemble de l'écosystème numérique juridique

Formateur

Un Responsable juridique et un conseil en gestion de projets digitaux.

Contenu

Savoir définir votre stratégie et votre projet de transformation numérique

- > Aligner votre projet avec la stratégie de l'entreprise
- > Définir votre objectif, votre feuille de route, vos clients

Quelles sont les clés de succès d'un projet numérique ?

- > Facteurs humains
- > Facteurs technologiques
- > Facteurs organisationnels

Appréhender l'écosystème numérique des directions juridiques

- > Quels sont les acteurs, legaltechs, technologies à connaître ?

Connaitre chaque étape du projet

- > Définir votre besoin : réaliser une analyse de besoin et un cadrage
- > Définir le cahier des charges
- > Défendre votre budget
- > Effectuer votre choix de des solutions techniques
- > Exécuter et contrôler le projet
- > Former les utilisateurs



Date et durée

20 mars 2020
8h30-12h30 (4h)- Accueil dès 8h15.
Effectif prévu : de 8 à 24 stagiaires.

Lieu

Paris – AFJE

Tarif

Adhérent AFJE : 300 €HT (360 €TTC)
Non-adhérent AFJE : 450 €HT (540 €TTC)

Conditions de participation

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit à l'AFJE dix jours ouvrés au moins avant la date de la session. Toute inscription réalisée moins de dix jours ouvrés avant la date de la session est définitive et sera facturée au client.

Public concerné

Juristes d'entreprise, responsables juridiques, directeurs juridiques, avocats.

Pré requis conseillé

Être titulaire d'un Master en droit ou équivalent. Cette formation est ouverte aux adhérents AFJE et aux non adhérents.

Moyens et méthodes pédagogiques

L'animation s'appuie sur des exposés, et cas pratiques.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation, évaluation orale par le formateur et QCM.

Moyens techniques

Le lieu de formation est équipé de vidéoprojection, et paperboard.

REF : 20F031

Cette formation continue peut être prise en charge par votre OPCO, l'AFJE est un organisme de formation enregistré sur Datadock

AFJE – Inscription : www.afje.org
E-mail : formation@afje.org
SIRET : 43159807600030

N° de déclaration d'activité : 1175 5332575.

Conduire le changement au sein de la direction juridique

Objectifs pédagogiques

- > Appréhender les méthodes de conduite du changement appliquées aux Directions juridiques
- > Savoir fédérer et mobiliser les équipes
- > Faire adopter et porter la transition numérique par votre équipe

Formateur

Bruno Massot, Directeur Juridique IBM, et Fabienne Mary Martinaud, Day One (sous réserve)

Contenu

Accompagner la transition digitale de la direction juridique

- > Comprendre ce qu'est le changement
- > Répondre aux défis spécifiques des directions juridiques face à la digitalisation

Connaître les méthodes de conduite du changement

- > Savoir organiser et planifier le changement
- > Identifier et utiliser les leviers pour réussir

Cas pratique

- > Focus : La méthode agile
 - Pourquoi l'adopter pour un projet de digitalisation ?
 - Quels sont ses principes de mise en œuvre ?

Fédérer : comment faire adopter et porter la transition numérique par votre équipe

- > Reconnaître et accompagner les différentes phases du changement
- > Structurer la conduite du changement



Date et durée

26 mai 2020
8h30-12h30 (4h)- Accueil dès 8h15.
Effectif prévu : de 8 à 24 stagiaires.

Lieu

Paris – AFJE

Tarif

Adhérent AFJE : 300 €HT (360 €TTC)
Non-adhérent AFJE : 450 €HT (540 €TTC)

Conditions de participation

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit à l'AFJE dix jours ouvrés au moins avant la date de la session. Toute inscription réalisée moins de dix jours ouvrés avant la date de la session est définitive et sera facturée au client.

Public concerné

Responsables juridiques, directeurs juridiques, avocats.

Pré requis conseillé

Etre titulaire d'un Master en droit ou équivalent. Cette formation est ouverte aux adhérents AFJE et aux non adhérents.

Moyens et méthodes pédagogiques

L'animation s'appuie sur des exposés, et cas pratiques.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation, évaluation orale par le formateur et QCM.

Moyens techniques

Le lieu de formation est équipé de vidéoprojection, et paperboard.

REF : 20F032

Cette formation continue peut être prise en charge par votre OPCO, l'AFJE est un organisme de formation enregistré sur Datadock

AFJE – Inscription : www.afje.org
E-mail : formation@afje.org
SIRET : 43159807600030
N° de déclaration d'activité : 1175 5332575.

Le juriste et le robot : cas pratiques



Objectifs pédagogiques

- > Appréhender les grands principes de la robotisation des documents juridiques
- > Découvrir le fonctionnement des outils d'automatisation et apprendre à les utiliser
- > Comprendre comment optimiser la rédaction des contrats avec le numérique
- > Appréhender la création d'un legalbot

Formateur

Un Responsable juridique et un conseil en gestion de projets digitaux

Contenu

Cette session pratique vous propose de travailler en groupe sur deux cas :

- > un projet de robotisation du contrat
- > un projet de création de legalbot.

Atelier : Automatiser un contrat

- > Comprendre les grands principes de robotisation de contrats et le fonctionnement des outils d'automatisation
- > Séance de travail en groupe autour de la génération d'un document contractuel automatisé : préparer les données pour le robot, savoir utiliser l'outil.

Atelier : Créer un legalbot

- > Appréhender la méthodologie et le principe de création d'un arbre décisionnel
- > Séance de travail en groupe autour de la création d'un assistant digital, et expérimentation des outils.

Date et durée

16 juin 2020
8h30-12h30 (4h)- Accueil dès 8h15.
Effectif prévu : de 8 à 24 stagiaires.

Lieu

Paris – AFJE

Tarif

Adhérent AFJE : 300 €HT (360 €TTC)
Non-adhérent AFJE : 450 €HT (540 €TTC)

Conditions de participation

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit à l'AFJE dix jours ouvrés au moins avant la date de la session. Toute inscription réalisée moins de dix jours ouvrés avant la date de la session est définitive et sera facturée au client.

Public concerné

Juristes d'entreprise, responsables juridiques, avocats.

Pré requis conseillé

Être titulaire d'un Master en droit ou équivalent. Cette formation est ouverte aux adhérents AFJE et aux non adhérents.

Moyens et méthodes pédagogiques

L'animation s'appuie sur un cas pratique et des exercices en groupe.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation, évaluation orale par le formateur et QCM.

Moyens techniques

Le lieu de formation est équipé de vidéoprojection, et paperboard.

REF : 20F033

Cette formation continue peut être prise en charge par votre OPCO, l'AFJE est un organisme de formation enregistré sur Datadock

AFJE – Inscription : www.afje.org
E-mail : formation@afje.org
SIRET : 43159807600030

N° de déclaration d'activité : 1175 5332575.

METTRE EN ŒUVRE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

MODULE 1

RGPD et LIL3 : mettre en conformité vos traitements de données

Objectifs pédagogiques

- > Appréhender le nouveau cadre légal et accompagner la mise en conformité de l'entreprise
- > Guider le recensement des données à caractère personnel dans son entreprise
- > Connaître les nouvelles obligations en matière de documentation des traitements de données

Formateur

Matthieu Bourgeois, avocat associé, KGA, spécialisé en droit des nouvelles technologies, auteur : « Le droit de la donnée », LexisNexis 2017

Marie-Charlotte Grasset Illouz, Responsable département juridique digital et gouvernance, TOTAL

Contenu

Maîtriser le cadre légal

- > Notions et glossaire informatique et libertés
- > Principes directeurs de la loi informatique et libertés (« LIL »)
- > Nouveautés du règlement communautaire du 27 avril 2016 (« RGPD »)
- > Nouveautés issues du projet de réforme de la LIL

Appréhender la mise en œuvre du RGPD

- > Déterminer les étapes du projet, impliquer les acteurs dans l'entreprise et à l'extérieur
- > Identifier vos outils (démarche méthodologique, questionnaire de recensement...)
- > Vers une gouvernance des données dans l'entreprise

Cartographier les traitements de données

- > Organiser le projet d'inventaire des traitements de données personnelles
- > Structurer l'inventaire des traitements de données
- > Constituer un registre des traitements



Date et durée

31 mars 2020
8h30-12h30 (4h) - accueil dès 8h15.
Effectif prévu : de 8 à 24 stagiaires.

Lieu

Paris – AFJE

Tarif

Adhérent AFJE : 300 €HT (360 €TTC)
Non-adhérent AFJE : 450 €HT (540 €TTC)

Conditions de participation

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit à l'AFJE dix jours ouvrés au moins avant la date de la session. Toute inscription réalisée moins de dix jours ouvrés avant la date de la session est définitive et sera facturée au client.

Public concerné

Juristes d'entreprise, responsables juridiques, DPO, avocats.

Pré requis conseillé

Être titulaire d'un Master en droit ou équivalent. Cette formation est ouverte aux adhérents AFJE et aux non adhérents.

Moyens et méthodes pédagogiques

L'animation s'appuie sur des exposés, et QCM.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation, évaluation orale par le formateur et QCM.

Moyens techniques

Le lieu de formation est équipé de vidéoprojection, et paperboard.

REF : 20F027

Cette formation continue peut être prise en charge par votre OPCO, l'AFJE est un organisme de formation enregistré sur Datadock

AFJE – Inscription : www.afje.org
E-mail : formation@afje.org
SIRET : 43159807600030

N° de déclaration d'activité : 1175 5332575.

METTRE EN ŒUVRE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

MODULE 2

Gérer le risque 'data' : PIA et notifications de failles

Objectifs pédagogiques

- > Savoir identifier les failles importantes de cybersécurité relatives aux données personnelles
- > Acquérir la méthodologie d'analyse d'impact en matière de données personnelles (PIA)

Formateur

Matthieu Bourgeois, avocat associé, KGA, spécialisé en droit des nouvelles technologies, auteur : « Le droit de la donnée », LexisNexis 2017

Contenu

Appréhender les fondamentaux de la cyber-sécurité

Réaliser une analyse d'impact

- > Savoir quand réaliser une analyse d'impact : identifier les indicateurs de risque
- > S'approprier la méthodologie pour réaliser une PIA (ou AIPD) - à l'aide d'un cas pratique
- > Exercice de groupe : réaliser une analyse d'impact

Réagir en cas de faille, fuite ou perte de donnée

- > Comprendre et connaître vos obligations
 - la règle de droit
 - les recommandations du G29
- > Savoir comment notifier les autorités d'une violation de données personnelles - à l'aide d'un cas pratique
- > Organiser la notification les individus concernés (qui notifier ? Quand ? Comment ? Qui fait quoi ? Qui paye ?)



Date et durée

12 mai 2020

8h30-12h30 (4h) - accueil dès 8h15.

Effectif prévu : de 8 à 24 stagiaires.

Lieu

Paris – AFJE

Tarif

Adhérent AFJE : 300 €HT (360 €TTC)

Non-adhérent AFJE : 450 €HT (540 €TTC)

Conditions de participation

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit à l'AFJE dix jours ouvrés au moins avant la date de la session. Toute inscription réalisée moins de dix jours ouvrés avant la date de la session est définitive et sera facturée au client.

Public concerné

Juristes d'entreprise, responsables juridiques, DPO, avocats.

Pré requis conseillé

Être titulaire d'un Master en droit ou équivalent. Cette formation est ouverte aux adhérents AFJE et aux non adhérents.

Moyens et méthodes pédagogiques

L'animation s'appuie sur des exposés, et QCM.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation, évaluation orale par le formateur et QCM.

Moyens techniques

Le lieu de formation est équipé de vidéoprojection, et paperboard.

REF : 20F028

Cette formation continue peut être prise en charge par votre OPCO, l'AFJE est un organisme de formation enregistré sur Datadock

AFJE – Inscription : www.afje.org

E-mail : formation@afje.org

SIRET : 43159807600030

N° de déclaration d'activité : 1175 5332575.

METTRE EN ŒUVRE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

MODULE 3

Sécuriser le cadre contractuel des traitements de données

Objectifs pédagogiques

- > Identifier clairement les rôles et responsabilités des acteurs du traitement de données et prévenir les risques
- > Rédiger et négocier les clauses relatives au partage de responsabilité entre client responsable de traitement et sous-traitant
- > Savoir revoir les contrats sous l'angle de la conformité et la gestion des données

Formateur

Matthieu Bourgeois, avocat associé, KGA, spécialisé en droit des nouvelles technologies, auteur : « Le droit de la donnée », LexisNexis 2017

Marie-Charlotte Grasset Illouz, Responsable département juridique digital et gouvernance, TOTAL

Contenu

Qualifier les acteurs du traitement

- > Identifier rôles et responsabilités de chaque acteur du traitement de données

Formaliser la relation contractuelle

- > Connaître et savoir négocier les clauses essentielles d'un contrat entre les acteurs du traitement
- > Focus sur la clause de responsabilité conjointe de traitement

La responsabilité des acteurs du traitement

- > Connaître les régimes de responsabilités et sanctions encourues

Quizz

Exercice de groupe : cas pratique

Droit à la portabilité et LIL3 : rappel des particularités françaises.



Date et durée

23 juin 2020

8h30-12h30 (4h) - accueil dès 8h15.

Effectif prévu : de 8 à 24 stagiaires.

Lieu

Paris – AFJE

Tarif

Adhérent AFJE : 300 €HT (360 €TTC)

Non-adhérent AFJE : 450 €HT (540 €TTC)

Conditions de participation

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit à l'AFJE dix jours ouvrés au moins avant la date de la session. Toute inscription réalisée moins de dix jours ouvrés avant la date de la session est définitive et sera facturée au client.

Public concerné

Juristes d'entreprise, responsables juridiques, DPO, avocats.

Pré requis conseillé

Être titulaire d'un Master en droit ou équivalent. Cette formation est ouverte aux adhérents AFJE et aux non adhérents.

Moyens et méthodes pédagogiques

L'animation s'appuie sur des exposés, et QCM.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation, évaluation orale par le formateur et QCM.

Moyens techniques

Le lieu de formation est équipé de vidéoprojection, et paperboard.

REF : 20F029

Cette formation continue peut être prise en charge par votre OPCO, l'AFJE est un organisme de formation enregistré sur Datadock

AFJE – Inscription : www.afje.org

E-mail : formation@afje.org

SIRET : 43159807600030

N° de déclaration d'activité : 1175 5332575.

METTRE EN ŒUVRE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

MODULE 4

Gérer le contentieux lié aux données personnelles : enquêtes, sanctions, responsabilité

Objectifs pédagogiques

- > Préparer l'entreprise aux enquêtes des Autorités nationales européennes
- > Connaître le déroulement d'un contrôle de la CNIL et savoir y répondre
- > Comprendre la procédure de sanctions des Autorités
- > Défendre l'entreprise en cas de plainte : agir lorsque la responsabilité de votre entreprise est recherchée

Formateur

Matthieu Bourgeois, avocat associé, KGA, spécialisé en droit des nouvelles technologies, auteur : « Le droit de la donnée », LexisNexis 2017

Marie-Charlotte Grasset Illouz, Responsable département juridique Digital et Gouvernance, TOTAL

Contenu

Préparer l'entreprise aux contrôles et enquêtes des Autorités

- > Comment se déclenche et déroule une enquête ?
- > Gérer la crise

Comprendre la procédure de sanction des Autorités

- > Panorama des sanctions post-RGPD, de la CNIL et des Autorités nationales en Europe
- > Quels recours, comment contester ou dialoguer avec l'Autorité ?

Agir face au contentieux relatif aux données personnelles

- > Plainte liée à une violation de données
- > Contentieux avec un sous-traitant



Date et durée

6 octobre 2020
8h30-12h30 (4h)- Accueil dès 8h15.
Effectif prévu : de 8 à 24 stagiaires.

Lieu

Paris – AFJE

Tarif

Adhérent AFJE : 300 €HT (360 €TTC)
Non-adhérent AFJE : 450 €HT (540 €TTC)

Conditions de participation

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit à l'AFJE dix jours ouvrés au moins avant la date de la session. Toute inscription réalisée moins de dix jours ouvrés avant la date de la session est définitive et sera facturée au client.

Public concerné

Juristes d'entreprise, responsables juridiques, DPO, avocats.

Pré requis conseillé

Être titulaire d'un Master en droit ou équivalent. Cette formation est ouverte aux adhérents AFJE et aux non adhérents.

Moyens et méthodes pédagogiques

L'animation s'appuie sur des exposés, et QCM.

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation, évaluation orale par le formateur et QCM.

Moyens techniques

Le lieu de formation est équipé de vidéoprojection, et paperboard.

REF : 20F030

Cette formation continue peut être prise en charge par votre OPCO, l'AFJE est un organisme de formation enregistré sur Datadock

AFJE – Inscription : www.afje.org
E-mail : formation@afje.org
SIRET : 43159807600030

N° de déclaration d'activité : 1175 5332575.

AFJE

FORMATION



CAMPUS AFJE

27 NOV
2020
PARIS

La formation par et pour
les juristes d'entreprise.

Save the Date
27 nov. 2020



10 ans de succès à
fêter avec vous

Plus de 3000 juristes
formés





7 heures de **formation**
continue

18 **ateliers** au choix

40 **formateurs**

Multi-compétences :
juridique + soft skills

1 **journée** pour **networker**



Plus d'informations :

 www.afje.org

 formation@afje.org

Je m'inscris !

Mode d'emploi

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous en ligne

L'inscription à nos formations continues se fait exclusivement via le site afje.org.

Retrouvez toutes nos sessions sur l'agenda en ligne de l'AFJE.

Vous êtes le participant et bénéficiaire de la formation ?

Connectez-vous à votre compte utilisateur (ou créez-le en quelques clics) et gérez vos inscriptions et factures sur votre espace personnel en ligne.

Vous êtes assistant de la direction juridique, responsable RH ou responsable formation ?

Connectez-vous à votre compte entreprise (ou créez-le en quelques clics) pour inscrire un ou plusieurs salariés de votre entreprise. Gérez en ligne en tant qu'administrateur de ce compte les inscriptions formation de vos salariés, vos demandes de devis valant convention de formation, et les factures de votre entreprise.

COMMENT SE RENDRE EN FORMATION ?

Nos locaux de formation sont au siège de l'AFJE :

5 rue du Chevalier de Saint George, 75008 PARIS

Métro : Concorde (L1, L8, L12), Madeleine (L8, L12, L14)

Parking Madeleine Tronchet

COMMENT RÉGLER ?

Frais de participation

Les frais de participation comprennent : la participation à la formation, et le support pédagogique.

Choisissez votre mode de règlement en ligne au moment de l'inscription. Le règlement est demandé avant le début de la formation.

Réglez par CB en ligne

www.afje.org via « Mon espace » > « Mes commandes ».

Réglez par virement

Veuillez mentionner la référence de votre facture dans l'ordre de virement.

Ordre : AFJE

Domiciliation bancaire : SOCIETE GENERALE

IBAN : FR76 3000 3030 1000 0372 9553 874

BIC : SOGEFRPP

Réglez par chèque

Veuillez adresser votre règlement accompagné de la référence de votre facture à :

AFJE, 5 rue du Chevalier de Saint George, 75008 PARIS

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Veuillez adresser toute question relative à votre inscription, facture, document de formation (convention, attestation) à :

formation@afje.org

Tél : 01 42 61 53 59

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Inscription et paiement : L'inscription se fait via le site de l'AFJE www.afje.org. Le paiement a lieu par virement, chèque bancaire ou CB au plus tard à la date de règlement figurant sur la facture.

Données personnelles : les informations mentionnées ci-dessus font l'objet d'un traitement informatique ; le site de l'AFJE a été déclaré à la CNIL sous le numéro 659037. Toutefois le nouveau site bénéficie de la dispense de déclaration n°7 du 9 mai 2006. Pour exercer votre droit d'accès et/ou de rectification, vous pouvez accéder à votre compte à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe à l'adresse www.afje.org. Association Française des Juristes d'Entreprise. Association régie par la loi du 1er juillet 1901. Siège social : 5, rue du Chevalier de Saint George, 75008 PARIS. Téléphone : 01 42 61 53 59

Annulation : Toute demande d'annulation d'une inscription doit parvenir à l'AFJE par écrit au moins 10 jours ouvrés avant la date de la session. En cas d'annulation effectuée moins de 10 jours avant la date de la session ou en cas d'absence du participant, l'AFJE facturera au Client 100% du prix de la session (montant non imputable sur le budget de formation). Remplacement : Le remplacement de participant est admis sous réserve d'appartenir à la même entreprise. Le nom et les coordonnées du nouveau participant doivent être confirmés par écrit. L'AFJE se réserve le droit d'annuler une session, au plus tard 10 jours avant le début de celle-ci : l'AFJE s'engage à prévenir immédiatement chaque participant par écrit. L'AFJE se réserve le droit de remplacer un intervenant, en cas d'empêchement.

L'AFJE est enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 11 75 53325 75. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



AFJE

ASSOCIATION FRANÇAISE DES
JURISTES D'ENTREPRISE



NOTRE
NOMBRE
FAIT NOTRE
FORCE

**Renouvez votre cotisation 2020
directement sur le site de l'AFJE.**

N'hésitez pas à nous contacter - association@afje.org